



PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Préfecture

**Direction des
collectivités locales**

**Bureau de la Commande Publique
et de la Fonction Publique
Territoriale**

Arras, le **18 FEV. 2011**

LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Affaire suivie par : Béatrice GRADISNIK

Tél. : 03.21.21.22.73

Fax : 03.21.21.23.13

Mel : beatrice.gradisnik@pas-de-calais.gouv.fr

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département
Mesdames et Messieurs les Présidents des
Etablissements Publics Communaux et Intercommunaux

*En communication à Mmes et MM. les Sous-Préfets
et à M. le Président de l'Association des Maires
du Pas-de-Calais*

Objet : Autorisations d'absence pouvant être accordées à l'occasion des principales fêtes religieuses des différentes confessions pour l'année 2011

P.J. : 1

Je vous rappelle que vous pouvez accorder aux agents qui désirent participer aux cérémonies célébrées à l'occasion des principales fêtes propres à leur confession les autorisations d'absence nécessaires, dans la mesure, toutefois, où leur absence demeure compatible avec le fonctionnement normal du service.

Vous trouverez, ci-joint, à titre d'information, les dates des cérémonies propres à certaines des principales confessions pour l'année 2011.

Les agents pratiquant d'autres confessions peuvent également bénéficier d'autorisations d'absence.

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Ivan BOUCHIER

ANNEXE

Fêtes catholiques et protestantes

Les principales fêtes sont prises en compte au titre du calendrier des fêtes légales.

Fêtes orthodoxes

- Théophanie :
 - calendrier grégorien : jeudi 6 janvier 2011
 - ou calendrier julien : mercredi 19 janvier 2011.
- Grand Vendredi Saint : vendredi 22 avril 2011.
- Ascension : jeudi 2 juin 2011

Fêtes arméniennes

- Fête de la Nativité : jeudi 6 janvier 2011.
- Fête des Saints Vartanants : jeudi 3 mars 2011.
- Commémoration du 24 avril : dimanche 24 avril 2011.

Fêtes musulmanes

- Al Mawlid Ennabi : mardi 15 février 2011.
- Aïd El Fitr : mardi 30 août 2011.
- Aïd El Adha : dimanche 6 novembre 2011.

Les dates de ces fêtes étant fixées à un jour près, les autorisations d'absence pourront être accordées, sur demande de l'agent, avec un décalage en plus ou en moins. Ces fêtes commencent la veille au soir.

Fêtes juives

- Chavouot (Pentecôte) : mercredi 8 juin et jeudi 9 juin 2011.
- Roch Hachana (Jour de l'an) : jeudi 29 septembre et vendredi 30 septembre 2011.
- Yom Kippour (Jour du Grand pardon) : samedi 8 octobre 2011.

Ces fêtes commencent la veille au soir.

Fête bouddhiste

Fête du Vesak (« jour du Bouddha ») : mardi 17 mai 2011.

La date de cette fête étant fixée à un jour près, les autorisations d'absence pourront être accordées, sur demande de l'agent, avec un décalage de plus ou moins un jour.